

Réf: Dossier 211308

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AVA-POULET »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON, CITE
MAMIE ADJOUA, EN FACE DU COLLEGE MAMIE ADJOUA,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVA-POULET »

Objet : ABATTAGE DE VOLLAILLES, TRANSFORMATION DE VIANDE DE VOLAILLE, DISTRIBUTION DE VIANDE DE VOLAILLE ET PRODUITS DERIVES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON, CITE MAMIE ADJOUA, EN FACE DU COLLEGE MAMIE ADJOUA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KRA KOUABENAN AMOUZAN MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02830 du 17/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37282/GTCA/RC/2023 du 17/05/2023

